

EXTRAIT du REGISTRE **des Délibérations du Conseil Municipal**

OBJET : Location des salles communales de Plateau d'Hauteville : tarifs à compter du 1^{er} mars 2020

Séance du 26 février 2020

L'an deux mille vingt, le vingt-six février, à dix-neuf heures quarante-cinq, le Conseil Municipal de la Commune Nouvelle de Plateau d'Hauteville, dûment convoqué le dix-huit février deux mille vingt, s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de Monsieur Philippe EMIN, Maire.

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 57

Membres présents : MM. ALLANDRIEU Bernard, ALLARD Cyrille, ARGENTI Bernard, BARBARIN Daniel, BEVOZ Sébastien, BLEIN Jean, CAPELLI Jean-Baptiste, CHAPUIS Gérard, CORTINOVIS Bernard, CYVOCT Jean-Michel, EMIN Philippe, FERRARI Jean, GRIOT Bernard, HARNAL Sébastien, JARASSIER Hervé, LEMOINE Gilbert, LYAUDET Stéphane, MORGNIEU Laurent, PESENTI Philippe, PIFFADY Philippe, RODRIGUEZ-CERVILLA José, SAVEY Didier, TRAMOY Maurice, ZANI Guy.

Mmes BERTHET Claire, BORGNA Séverine, BOURDONCLE Annie, FERRO Nicole, JOLY Fabienne, LETRAY Marie-Odile, LIEVIN Karine, MACHON Annie, MARTINE Christine, MASNADA Isabelle, PALAZZI-ZANI Nelly, ROSIER Nicole, TRAINI Marie.

Membres absents excusés avec pouvoir : M. PETITNICOLAS Christophe (pouvoir à M. BARBARIN Daniel).
Mmes CARRARA Carole (pouvoir à Mme ROSIER Nicole), GRITTI Delphine (pouvoir à M. PESENTI Philippe).

Membres absents excusés, sans pouvoir : BOURGEGAIS Didier, DUSSUYER Régis.

Membres absents : MM. CHARVOLIN Roch, DRHOUIJIN Jacques, FRAISEAU Alain, GENOD Patrick, RAOULT Jean-Pierre, TABOUREL Philippe.

Mmes BARDON Fabienne, BARTHELET Annaëlle, BOUDET Evelyne, CHATEAU Marie-Luce, CHENET Valérie, HUGON Marlène, PETIT Odile, ROTARU Maria, TREUVELOT Catherine.

Secrétaire de séance : Mme BERTHET Claire.

Soit : 37 présents, 3 pouvoirs.

Vu la délibération du n°2019-041 du 27 février 2019 fixant les tarifs de location des salles communales du Plateau d'Hauteville à compter du 1^{er} mars 2019.

Conformément à l'avis de la Commission Finances du 13 février 2020, Monsieur le Maire propose à l'Assemblée de maintenir les tarifs existants et de les étendre, soit :

- appliquer aux commerçants de la commune de Plateau d'Hauteville pour des actions commerciales l'extension des tarifs des salles de Cormaranche-en-Bugey, d'Hostiaz et de Thézillieu appliqués aux associations de la Commune de Plateau d'Hauteville,
- instaurer un tarif de location de la salle des fêtes de Cormaranche-en-Bugey pour un week-end pour les habitants de la commune de Plateau d'Hauteville,
- reconduire les autres tarifs de location des salles communales d'Hauteville-Lompnes, de Cormaranche-en-Bugey, d'Hostiaz et de Thézillieu.

Cette délibération annule et remplace la délibération antérieure.

Le Conseil Municipal ouï l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, à l'unanimité, des membres présents et représentés,

- **DECIDE** à compter du 1^{er} mars 2020 l'extension des tarifs des salles de Cormaranche-en-Bugey, d'Hostiaz et de Thézillieu appliqués aux associations de la Commune de Plateau d'Hauteville aux commerçants de la commune de Plateau d'Hauteville pour des actions commerciales, selon les tableaux annexés à la présente délibération,
- **FIXE** le tarif de location à compter du 1^{er} mars 2020 de salle des fêtes Cormaranche-en-Bugey pour un week-end pour les habitants de la commune de Plateau d'Hauteville, selon le tableau annexé à la présente délibération,
- **DECIDE** de reconduire à compter du 1^{er} mars 2020 les tarifs de location des salles communales d'Hauteville-Lompnes, de Cormaranche-en-Bugey, d'Hostiaz et de Thézillieu selon les tableaux annexés à la présente délibération,
- **DONNE POUVOIR** à Monsieur le Maire pour l'exécution de la présente délibération.

AINSI FAIT ET DELIBERE, LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS, TOUS LES MEMBRES PRESENTS ONT SIGNE AU REGISTRE.

Copie certifiée conforme au registre des délibérations.

Le Maire, Philippe EMIN

